

Champvans

infos

N° 283
Janvier 2018



*Le Maire, les conseillers municipaux, le personnel communal
vous présentent leurs Meilleurs Vœux et vous invitent
à fêter la nouvelle année, à l'occasion des
Vœux du Maire, mardi 23 janvier
Salle des fêtes à 18h*



es vœux du Maire



Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour 2018. Faisons le souhait que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et satisfaction. Ayons aussi une pensée pour celles et ceux qui souffrent ou qui rencontrent des difficultés.

Il est traditionnel à l'aube de ce nouvel an de dresser une rétrospective des différentes actions qui ont été menées et d'évoquer nos principaux projets.

2017 a été marquée par l'inauguration de la salle André SEGUIN et de la bibliothèque Raymond LEFEVRE en présence de nombreux officiels. Ce double événement était une étape qui marquait la fin de la phase de rodage de ces nouveaux équipements et qui a permis de démontrer tout leur potentiel. Ce fut également un moment chargé d'émotion, avec la présence de la famille de Raymond, un moment d'échange entre des auteurs locaux et des lecteurs et aussi autour de l'atelier créatif. Je remercie une fois de plus l'équipe de la bibliothèque pour sa grande implication, en particulier Brigitte LOULA et Sylvie BENOIT-CHIEUX.

La première tranche de notre programme triennal d'amélioration de l'accessibilité aurait dû débiter mais un écueil administratif s'est dressé devant nous. En effet, les services de l'état ont rejeté nos deux dossiers parce que nous n'avions pas prévu de déplacer un mur de refend salle des fêtes (pour gagner 10 cm dans le couloir) et parce que l'installation d'un ascenseur salle Babet n'était pas envisagée ! Ce type de dossier nous démontre une fois de plus l'écart abyssal entre des règles inapplicables ou inadaptées et la réalité du terrain. Le chemin à parcourir est encore long pour que la modernisation et la simplification de l'action publique soit effective... Ce dossier sera représenté.

Au sujet de la voirie, comme prévu nous avons engagé une nouvelle tranche d'aménagements de sécurité rue de Dole et rue de Foucherans. Notre radar pédagogique mobile a été installé rue de la gare puis rue de Damparis. Cet intéressant outil d'analyse a délivré ses premiers décomptes. Il fait apparaître des vitesses maximales effrayantes : 167 et 142 Km/h mais heureusement très exceptionnelles. Nous constatons néanmoins que 75 % des automobilistes roulent entre 50 et 70 Km/h. Nous allons évidemment poursuivre les relevés, déjà sur les voies principales puis sur les routes secondaires. Le dépouillement des enregistrements nous permettra ensuite de cibler précisément et factuellement les zones les plus dangereuses dans le but de mettre en place des équipements destinés à réduire la vitesse.

Toujours au titre de la sécurité, nous avons acheté deux emplacements réservés rue des Oiseaux et de Foucherans pour améliorer ultérieurement ces carrefours.

L'enrobé bitumineux a été appliqué impasse Roger Bride. Les transactions entre l'Association Foncière et la Commune ont enfin abouti. Notre collectivité est maintenant propriétaire d'une partie de la Rue de Sous-Plumont et Rue de la rue Suchelle. Une réfection complète est prévue pour cette dernière.

En ce qui concerne l'urbanisme, le PLUi suit son cours, après la validation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, la commission communale travaille actuellement, avec le bureau d'étude, sur l'ébauche de ce qui sera notre futur zonage. Nous aurons l'occasion de développer prochainement ce sujet en détail.

Les études pour l'implantation d'un nouveau quartier comprenant une maison médicale, une maison d'assistantes maternelles et un lotissement Seniors Jardins Fontaine se poursuivent. Nous avons missionné un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (SOCAD-sedia) ainsi qu'un maître d'Œuvre (S. ROUX) et avons rencontré les professionnels de santé afin de dimensionner au mieux le bâtiment destiné à les recevoir. Les acquisitions foncières se poursuivent dans cette zone.

Du côté du Gai Logis, après un Projet Urbain Partenarial avorté, nous avons décidé de mettre en place une Taxe d'Aménagement sectorisée afin de nous permettre de faire financer une partie des infrastructures par les aménageurs.

Au niveau de l'environnement et du cadre de vie, un nouvel espace vert a été créé rue des Fontaines et le fleurissement amélioré. Nous poursuivons progressivement les acquisitions des parcelles sur le Mont et leur classement au niveau Départemental en Espace Naturel Sensible. Les échanges se poursuivent avec le Grand Dole pour y installer un troupeau de moutons.

La première tranche d'assainissement rue de Damparis est lancée, la consultation des entreprises vient de se terminer. Les offres sont en cours d'analyse et les travaux vont débiter dans les semaines qui viennent. Cette mise en conformité des réseaux sera suivie par d'importants aménagements ayant pour finalité la sécurisation des déplacements des piétons et le ralentissement des véhicules. Le secteur concerné englobe la place du 1er mai, l'école et la partie base de la rue de Damparis.

Quelques évolutions au niveau des activités économiques locales sont à noter. Nous pouvons regretter la fermeture du bar-restaurant le Champvannais qui n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Par contre nous pouvons nous réjouir de plusieurs créations de nouvelles activités, venant renforcer l'attractivité de notre Commune.

L'installation du centre équestre « Les écuries d'Eole » dans les locaux de la ferme GUERITEY, la reprise du garage Renault par M. Genael DOMISSE, l'arrivée de Mme Domitille ANDREY qui nous propose d'utiliser l'acupuncture digitale comme méthode d'amaigrissement, la création de 5 chambres d'hôtes et d'un gîte « Le domaine de la ferme du Gaillou » rue de la Gare et enfin la construction d'un nouveau bâtiment industriel par M. Jean-Luc BACLET sur le site de l'ex-scierie BOUVET.

Je voudrais profiter de cette tribune pour vous rappeler qu'un groupe de travail est en train de préparer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Nous souhaitons donner à cet événement une ampleur toute particulière, en mettant en place une exposition regroupant des objets d'époque, du matériel militaire, des documents liés à nos poilus ou tout simplement en lien avec la vie au village pendant cette période.



Si vous possédez, dans vos archives personnelles, de tels objets ou documents n'hésitez pas à contacter Patrice MIGNOT.

Une conférence sur le thème du rôle des femmes pendant la Grande Guerre est en préparation.

La cérémonie au monument aux morts sera, elle aussi, exceptionnelle.



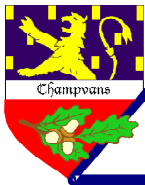
Les associations, comme à l'accoutumée, se sont montrées très dynamiques, nous remercions tous les bénévoles pour leurs actions qui permettent d'animer notre Commune.

Au niveau budgétaire l'année 2018 sera compliquée !

L'état demande un nouvel effort des collectivités. Le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 évoque une évolution des dépenses réelles de fonctionnement de + 1.2 %. Si l'on considère que l'inflation est de 1% alors l'évolution serait seulement de 0.2 % !

Certains voient le caractère incitatif de la baisse des dotations sur les dépenses de fonctionnement. Cette façon de voir est une hérésie, elle laisse croire que les élus locaux dépensent à tout-va. Pour ce qui nous concerne nous n'avons pas attendu que l'on nous impose une réduction des dépenses ! Nous n'investissons pas pour le plaisir mais exclusivement pour répondre aux besoins de notre population ou pour moderniser nos infrastructures. Nous passons notre temps à optimiser nos services, à nous adapter en fonction de la baisse de nos recettes en tentant de conserver le même niveau de services. Le non renouvellement des contrats aidés aura, par exemple, un impact direct sur nos charges de personnel dans les mois à venir.

On ne peut que donner raison à M. André LAIGNEL premier vice-président de l'Association des Maires de France : « si les collectivités ont pris une bonne part dans la réduction du déficit c'est au prix d'un renoncement dangereux. La remarquable capacité d'adaptation des élus locaux atteint ses limites ».



es élus communiquent



Souvenir français



Le Souvenir Français remercie les généreux donateurs lors de la quête nationale qui a eu lieu le 1^{er} novembre.

- Pour la circonstance, Guy POLITANO, délégué du comité de DOLE du Souvenir Français, était aux portes du cimetière de Champvans pour récolter les fruits de cette quête.

Cette dernière va permettre d'entretenir les sépultures des soldats identifiés, de femmes et d'hommes inconnus morts pour la France, ainsi que des stèles et plaques commémoratives.

Chaque année, plus de 130 000 tombes sont ainsi rénovées et fleuries. Plus de deux cents monuments et stèles ont été restaurés.

Aujourd'hui, le Souvenir Français compte plus de 200.000 adhérents et affiliés, tous sont bénévoles et il existe à l'heure actuelle trente comités dans le jura.

Séparation des réseaux

- Cet été l'entreprise Jeannin a effectué les travaux de séparation des réseaux d'égout dans le chemin et la cour menant à l'école primaire. Tous les bâtiments communaux du quartier (accueil de loisir, logement au dessus de la maternelle, les écoles, le restaurant scolaire et le bâtiment mairie) étaient reliés à un réseau d'égout unitaire (collectant à la fois eaux pluviales et eaux usées).

Les travaux ont consisté à construire un 2^{ème} réseau pour séparer eaux pluviales et eaux usées, et à réparer une fuite sur un réseau existant à 3.5m de profondeur dans la cour de l'école primaire.

- **Le cout de ces travaux avoisine 20.000 €.**
Aucune subvention n'a été obtenue.

Dans un cadre plus général, et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est demandé aux habitants des rues de Foucherans, de Miarle, de la République, des fontaines, Lanouzière et de la place du 1^{er} mai, de bien vouloir se mettre en conformité avec les réseaux séparatifs qui bordent leur propriété.

Pour rappel: la création d'un réseau pluvial soulage, en cas de pluie, la station d'épuration d'un important volume d'eau qui n'est pas à traiter. Quelques retardataires nous empêchent encore d'orienter en totalité les réseaux eaux pluviales en direct vers le milieu naturel.



Activités économiques

Il semblerait que Champvans soit un village attractif, puisque les offres commerciales et de services se développent.

- **C'est d'abord l'ouverture d'un centre Energy-slim** où Domitille ANDREY vous propose de découvrir l'acuponcture digitale (issue de la médecine traditionnelle Chinoise). Ce concept d'amincissement totalement naturel (sans machine, ni pilule, ni substitut de repas, permet de s'affiner et de perdre du poids en gardant sa vitalité et son bien être.



6 rue de la République - 06.09.05.79.13 - www.energy-slim.net

Il est loin le temps (1964) où André REMOND a transformé le garage Citroën de son père en agence Renault

- **Aujourd'hui la pérennité de cet établissement semble être assurée par le passage de témoin entre Cédric JACQUES et Genael DOMISSE**, fort de ses 20 d'expérience chez Renault à Annoire.



Entretien et réparation de toutes marques, mais aussi vente neuf ou occasion, carrosserie, pare-brise, climatisation, diagnostic etc.

Une nouveauté : le camion de dépannage qui comme son nom l'indique peut nous être très utile.

Genael DOMISSE
Tel : 03.84.82.64.00

Email : genael.domisse.champvans02@reseau.renault.fr

- **Enfin l'inauguration du centre équestre "Les Ecuries d'Eole"** le samedi 9 décembre dernier, en présence de M. Guy LAURENT. Les Ecuries d'Eole sont une pension pour chevaux, 17 box pour les accueillir, (dont 4 sont actuellement libres... avis !), un paddock, un carré de dressage intérieur et une future grande cour extérieure pour le débouillage ou le dressage pratiqué par Alizée. Des cours d'équitation sont ouverts avec une monitrice diplômée d'état et pour n'oublier personne deux poneys attendent les enfants pour des promenades (5€ les 30 mn). Tout pour faire naître des vocations et une vraie richesse de plus pour notre village.

Les Ecuries d'Eole

2 rue des oiseaux - 06.28.69.13.81 - alizee-2@hotmail.fr



Notre doyenne a fêté ses cent ans

Madame Andrée Politano est désormais, depuis le décès de madame Legros, la doyenne du village.

- Née le 11 octobre 1917 à Champvans elle y fréquente l'école primaire jusqu'au certificat d'études avant d'aller à l'école Jeanne d'Arc à Dole où elle reste jusqu'en troisième. Mais elle doit alors interrompre ses études pour chercher du travail.
- Elle trouve un emploi dans un magasin de chaussures bien connu des Dolois, la Cordonnerie Universelle, place du 8 mai. Elle se découvre un intérêt certain pour le commerce, appréciant les contacts avec la clientèle. Elle y travaillera jusqu'à sa retraite.
- Mariée en 1945, maman d'un fils en 1947, elle restera fidèle à son village jusqu'en 2006. C'est alors que de graves problèmes de santé l'obligent à intégrer la structure médicalisée du CMLS où le personnel, les résidents, ses amis lui ont fêté ses 100 ans.



Les fous du volant !

- Installé rue de la gare, puis de Damparis, le **radar pédagogique** nous a livré ses premières statistiques. On distingue les véhicules, donc les automobilistes **ARRIVANTS** à Champvans et ceux **PARTANTS** de Champvans, sur un lieu et pour une période donnée :



Mesures prises rue de la gare du 19 mars au 17 juillet 2017 (121 jours)

Automobilistes ARRIVANTS à Champvans		AUTOMOBILISTES PARTANTS de Champvans	
Nombre total de véhicules estimés (121 jours)	87.997	Nombre total de véhicules estimés (121 jours)	124.236
Moyenne de véhicules estimés par jour	978	Moyenne de véhicules estimés par jour	1380
Vitesse moyenne	52 km/h	Vitesse moyenne	60 km/h
Vitesse maximale	140 km/h	Vitesse maximale	167 km/h
70% des usagers dépassent la vitesse de 46 km/h		70% des usagers dépassent la vitesse de 53 km/h	
50% des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h		50% des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h	
15% des usagers dépassent la vitesse de 63 km/h		15% des usagers dépassent la vitesse de 73 km/h	

En affinant les données, on s'aperçoit que **52,76 %** des usagers **ARRIVANTS** roulent **à plus de 50 km/h** et **8,31 %** dépassent les **70 km/h**. - **81,4 %** des usagers **PARTANTS** roulent **à plus de 50 km/h** et **26,87 %** dépassent les **70 km/h**.

Mesures prises rue de Damparis du 1^{er} sept au 15 nov 2017 (76 jours)

Automobilistes ARRIVANTS à Champvans		AUTOMOBILISTES PARTANTS de Champvans	
Nombre total de véhicules estimés (76 jours)	75.271	Nombre total de véhicules estimés (76 jours)	79.095
Moyenne de véhicules estimés par jour	990	Moyenne de véhicules estimés par jour	1041
Vitesse moyenne	52 km/h	Vitesse moyenne	57 km/h
Vitesse maximale	118 km/h	Vitesse maximale	142 km/h
70% des usagers dépassent la vitesse de 46 km/h		70% des usagers dépassent la vitesse de 52 km/h	
50% des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h		50% des usagers dépassent la vitesse de 56 km/h	
15% des usagers dépassent la vitesse de 63 km/h		15% des usagers dépassent la vitesse de 67 km/h	

En affinant les données, on s'aperçoit que **52,84 %** des usagers **ARRIVANTS** roulent **à plus de 50 km/h** et **3,71 %** dépassent les **70 km/h** - **76,84 %** des usagers **PARTANTS** roulent **à plus de 50 km/h** et **11,9 %** dépassent les **70 km/h**.

- **Certains de ces premiers chiffres font peur.**

Lorsque nous disposerons de données plus détaillées, nous vous proposerons un dossier complet dans un prochain bulletin, où nous évoquerons également les mesures à prendre, pour remédier à ce dangereux état de fait.

Le CCAS et les services à la personne



Le "Papy boum"

Questions
de

Sens

- Une quinzaine de personnes profitent régulièrement des ateliers « **Question de sens** » organisés par le CCAS et la mutualité française.

Les thèmes suivants sur la santé globale, visuelle, auditive, le plaisir de manger, le sens du toucher, ont déjà été abordés.



- **Le repas des anciens** a réuni plus d'une centaine de convives à la salle des fêtes. L'ambiance fut chaleureuse et la table servie par Raphaël CHAFFIN, délicieuse.

Cette année, ce repas traditionnel aura lieu le Dimanche 7 octobre 2018... Réservez cette date !

- **Nos anciens ont été encore plus nombreux à recevoir le colis de Noël**, concocté par la boulangerie GERRIET. 114 colis au total dont 62 pour une personne seule et 52 pour un couple.

Sans oublier évidemment les Champvannaises et Champvannais qui ont reçu, à leur maison de retraite une boîte de chocolats.



A ce propos nous ne résistons pas à l'envie de publier un message que nous avons reçu d'une famille de Champvans.

"Bonjour.

Merci à l'ensemble du conseil municipal pour l'attention portée à notre papa qui est en maison de retraite.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement."

Ce n'est pas si fréquent, ça fait chaud au cœur et ça vous met de bonne humeur pour la journée.

Merci.



- **Le Pass Santé Jeunes** de 8 à 18 ans, te donne tous les conseils, astuces, ressources fiables, adresses utiles pour répondre à tes questions.

Tu trouveras des quizz, des jeux... pour t'amuser à tester tes connaissances sur tous les sujets qui te préoccupent. A chaque âge ses interrogations, expériences et inquiétudes...

- **L'objectif N°1** du *Pass Santé Jeunes* est d'aider les jeunes à devenir acteurs de leur santé !

12 thèmes : tabac, alcool, toxicomanies, usages d'internet, mal-être, nutrition, risques auditifs, amour et sexualité, relation avec les autres, accidents de la route et domestiques, connaissance de l'environnement de protection sociale.

- **L'objectif N°2** est de mobiliser, structurer, animer et engager un réseau d'acteurs dans une démarche de promotion de la santé des jeunes, autour d'un corpus commun et d'un référentiel fiable et actualisé.

www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org



3 nouvelles associations ont rejoint l'espace santé

Vie libre - Harmonigram - FNATH

Vie libre: Buveurs en guérison

Groupes de parole sur différents thèmes 2 fois par mois le 1^{er} et le 3^{ème} lundi à 20h15 à l'espace santé.

Harmonigram : Surcharge pondérale adulte

1. Activités de groupe:

- Activités diététiques; Groupes de parole;
- Réunions trimestrielles d'échange

2. Activité physique:

- Country; Marche nordique; Aviron santé; Gym douce, Marche relaxation. D'autres activités peuvent être proposées par les participants. Activité physique adaptée enfants 7 à 12 ans

3. Activité physique à travers le jeu:

- Apprendre à gérer son effort.
- Chaque atelier est accompagné d'un professionnel.

FNATH : Association des accidentés de la vie

Toute personne en activité ou retraitée peut adhérer à la FNATH, qui assure l'écoute et la défense de personne accidentée, licenciée, intervient pour les démarches, auprès de service juridique.

Elle a pour vocation de défendre les droits des victimes d'accidents au travail ou de maladies professionnelles par un réseau d'experts juridiques médicaux, elle conseille et soutient les personnes accidentées, malades, invalides ou handicapées.

Pour tous renseignements contacter Espace Santé

23 Av G. Pompidou 39100 DOLE 03 84 72 46 55

Ou s'adresser au secrétariat de la mairie de Champvans



le grand Dole



GoToo



COVOITURAGE,

Qu'est-ce que c'est ?

Le Grand Dole a lancé le site web

GoToo

et une application mobile pour covoiturer sur l'agglomération.

En mettant en relation les membres de communautés de déplacements (professionnels, étudiants, sports, loisirs, etc),

GoToo a pour objectif d'encourager les habitants du territoire à utiliser des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

GoToo récompense en plus toutes les bonnes pratiques en matière d'éco-mobilité en permettant de cumuler des points GoToo Dole échangeables en cadeaux.

Comment ça marche ?

- 1 **Inscription**
Créez un compte sur gotoo-covoit.reseau-tgd.fr
- 2 **Communautés**
Créez ou rejoignez des communautés (groupement de personnes ayant un intérêt commun) afin de trouver plus facilement des covoitureurs pour partager vos trajets vers le travail, les études, le marché ou les loisirs ...
- 3 **Trajets**
Proposez un trajet pour covoiturer ou recherchez un covoiturage. Déclarez vos trajets écomobiles quotidiennement pour cumuler les points fidélités.

Tracking

Utilisez le tracking pour un usage plus aisé de l'application avec la reconnaissance de votre mode de transport et de votre trajet.

Statistiques

Visionnez les statistiques de vos déplacements.



4 Cadeaux

Utilisez les points fidélité cumulés lors de vos déplacements écomobiles pour les échanger contre des cadeaux grâce au lien Espace Boutique GoToo Dole.

Le réseau éco'nnecté

gotoo-covoit.reseau-tgd.fr
gotoo-dole.reseau-tgd.fr
www.grand-dole.fr

Mobilité douce : Nous sommes chaque jour plusieurs millions à nous déplacer pour nous rendre sur notre lieu de travail, faire des courses ou rencontrer des amis. Selon les modes de transports utilisés, ces déplacements auront un impact plus ou moins fort sur la qualité de l'air que nous respirons.

Pour limiter ces nuisances, nous pouvons recourir aux transports collectifs (Bus), aux transports partagés (covoiturage, auto-partage) et aux transports doux que sont par exemple la marche à pied, le vélo, la trottinette, les rollers ou même les gyropodes.

Les entreprises peuvent inciter leurs collaborateurs à opter pour la mobilité douce, covoiturage ou auto-partage, en aménageant des parkings à vélos et en créant une indemnité kilométrique vélo (IKV).

L'employeur prend alors en charge une partie des frais des salariés sur le trajet domicile - travail en vélo.

(0,25 €/km dans la limite de 200 €/an).





es délibérations du Conseil

8

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

Sous la Présidence de Monsieur Dominique MICHAUD, Maire.

Présents : Jean-Pierre CHARTON, Guy LAURENT, Chantal BELIN, Thierry DESTOMBES, Sylvie DUCUGNON, Anne GARNIER, Jean-Bertrand GONNET, Edith LAVRUT, Hervé MILLOT, Alexandra TERRIER.**Absents excusés :** J. LEBAIL, (Procuration à G. LAURENT), T. MADER. (Procuration à J-P CHARTON), P. MIGNOT (Procuration à D Michaud), A. CARO.**Secrétaire de séance :** Chantal BELIN.**Présents : 11 - Votants : 14***(Ces pages sont un résumé des délibérations du Conseil Municipal, l'intégralité du texte original est consultable en Mairie.)*

Finance

- **Tarifs communaux 2018 :** Le Conseil Municipal, FIXE comme suit les tarifs communaux applicables :

1. Tarifs de location de la salle des fêtes en € TTC à partir du 1^{er} janvier 2018 (date de la réservation)

Descriptif	Champvans(*)		Extérieurs	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end
A Petite Salle + Cuisine + Hall + Bar + Sanitaires	102 €	204 €	153 €	304 €
B Grande Salle + Cuisine + Hall + Bar + Sanitaires	153 €	376 €	229 €	564 €
Forfait ramassage des ordures ménagères week-end : 25 €	Ménage par les employés communaux si nettoyage insuffisant : 35 € / h			
Location vaisselle + couverts : Forfait par personne 0.55 €	Location de verre si location du bar : par verre 0.18 €		Perte de clé : 150 €	

() et personnel communal suivant délibération du 14/08/2008*

Location le week-end et les jours fériés :

Les clés seront remises le vendredi à 10h30 et devront être rendues le lundi matin après l'état des lieux. Le bar seul ne sera pas loué.

Caution – Paiement : Dans tous les cas la caution est de **500 €**. Un acompte équivalent à 50% du prix de la location sera demandé au moment de la réservation. Le solde du prix de la location, la vaisselle, les O.M. et la casse, sera versé après l'état des lieux final.

Les écoles : pourront bénéficier d'une gratuité le week-end et d'une gratuité un vendredi.

Association de la Commune :

Chaque association de la commune pourra bénéficier d'une gratuité annuelle le week-end pour une manifestation à but lucratif et une gratuité, le vendredi de préférence, pour une section ou pour une activité pour présenter un spectacle ou une activité culturelle.

La mise à disposition à titre gratuit sera consentie à toute section ou activité d'une association pour présenter un spectacle ou une manifestation culturelle selon un calendrier défini en commission et accepté par le Conseil Municipal.

Tout autre demande sera étudiée par le Bureau Municipal qui décidera de la gratuité ou non. En cas de refus de la gratuité, une somme forfaitaire de 100 € sera demandée par jour d'occupation. Un règlement précise les modalités pratiques de la location.

2. Tarifs TTC à partir du 1^{er} janvier 2018

Locations diverses	(l'unité) Table : 5€ - Chaise : 1€
Alambic Municipal	Par jour (régisseur) : 10 € Par alambic et par ½ journée : Champvans : 10€ - Extérieur : 15 €
Droit de place	Bal (exonéré pour la fête de Champvans) : 150 € - Cirque (caution) : 300 €
	Manège ; Tir ; Loterie ; Petits étalages : 15 € - Commerce itinérant : ½ journée : 20 € ; journée : 30 € - Pizza ou autre ½ journée : 10 €
Photocopies	Recto : A4 : 0.15 € ; A3 : 0.30 € - Recto / verso : A4 : 0.30 € ; A3 : 0.60 €
Affouage	Le stère 4,50 € (TTC) Champvans. Le partage et la facturation de l'affouage se feront par foyer, par chef de famille ou ménage ayant domicile réel et fixe dans la Commune avant la publication du rôle
Cimetière communal	Concessions d'une durée de 30 ou 50 ans. En cas de renouvellement la durée et les tarifs sont identiques.
Trentenaire	Pleine terre : 240 € TTC - Caveau : 360 € TTC - Cinquantenaire : Pleine terre : 400 € TTC - Caveau : 600 € TTC
Case columbarium	: 2 ou 3 urnes : 400 €

Vote : Unanimité

Bâtiments

- **Budget Commune : décision modificative n°1**

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative suivante au budget Commune afin de pouvoir amortir les subventions d'équipement.

- Augmentation des crédits ouverts aux comptes : D 042 Opérations d'ordre entre section 4 768.00 €
R 040 Opérations d'ordre entre section 4 768.00 €

Vote : Unanimité



es délibérations du Conseil



Assainissement

• **Surtaxe d'assainissement 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant de la surtaxe d'assainissement à partir du 1^{er} janvier 2018 à 2,19 €/m³ et l'abonnement au compteur à 25 € par semestre. La commune n'étant pas assujettie à la TVA sur la partie collecte et traitement des eaux usées, il n'y a pas de TVA facturée aux usagers.

Vote: 13 pour – 1 Abstention

• **Extension du réseau d'eaux usées depuis la rue Jean Rostand vers la rue Sous-Plumont**

- M. Le Maire rappelle au Conseil que lors de la validation du zonage d'assainissement le 3 octobre 2003, la Commune s'était engagée à étudier la possibilité de mettre en place l'assainissement collectif dans le secteur Nord de la rue Sous-Plumont en implantant un réseau d'eaux usées rue Sous-Plumont relié de la Rue Jean Rostand grâce à une liaison sous les parcelles ZE 56, ZE 55 et ZE 143.

Aujourd'hui, un projet de construction sur la ZE 55 vient réactiver cette possibilité d'extension de réseau d'eaux usées qui n'avait pas abouti à l'époque faute d'accord entre les différents propriétaires.

- M. Le Maire propose de profiter de ce projet de construction pour implanter un collecteur d'eaux usées. La Commune pourrait bénéficier de la tranchée nécessaire pour l'alimentation en eau et électricité pour passer une partie du nouveau collecteur et pour se raccorder à la canalisation qui dessert déjà gravitairement la parcelle ZE 56 avec des servitudes de tréfonds.

Cette opportunité, permettrait à moindre coût, de reprendre le réseau privatif pour le transformer en réseau communal qui desservirait dans un premier temps la maison existante et la future maison implantées ZE 55 et créer une extension du réseau eaux usées de la rue Jean Rostand vers la rue Sous-Plumont.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la réalisation d'un réseau d'eaux usées entre la rue Sous-Plumont et la rue Jean Rostand selon les modalités ci-dessus, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires, dit que la maison existante et la future maison implantées ZE 55 seront reliées à ce réseau d'eaux usées collectif.

Vote : 13 Pour – 1 Abstention

Foncier - Voirie

• **Achat de l'emplacement réservé n°6 - Parcelle ZI 190**

- Le Maire expose aux membres du Conseil que la parcelle ZI 190 présente un réel intérêt pour l'aménagement futur du carrefour . En effet, une partie de la parcelle ZI 190 est classée en emplacement réservé n°6 dans le Plan Local d'Urbanisme afin de pouvoir réaliser des travaux de sécurisation du carrefour entre de la rue de Foucherans et le Chemin Pierre Caille.

- Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide l'acquisition de la parcelle ZI 190 d'une surface de 138 m² appartenant à Mme MONTANGERAND Eliane pour un montant de 2 000.00 €.

Vote : Unanimité

• **Monsieur Le Maire expose au Conseil l'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

• **Aménagement du chemin de la Suchelle :**

Monsieur Guy LAURENT expose aux membres du Conseil qu'il sera nécessaire pour réaliser les travaux de voirie du Chemin de la Suchelle que certains propriétaires cèdent quelques mètres des parcelles longeant le chemin. M. Le Maire est en contact avec les différents propriétaires.

Vie scolaire

• **Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité (E.N.I.R.)**

- M. Le Maire informe le conseil de la mise en place par l'Education Nationale d'un appel projet « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité ». Ce plan permet de financer des équipements informatiques dans les écoles primaires et de bénéficier d'une aide de 7 000 € (50% du coût des travaux plafonné à 14 000 €). Pour adhérer à ce projet, une demande de candidature a été présentée par la Commune auprès de l'Education Nationale avant la limite de dépôt le 26/06/2017.

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Vidéoprojecteurs, PC enseignants	4 618.07 €	Subvention Education Nationale	7 000.00 €
Tablettes, MDM et filtrage	6 578.40 €	Fonds Propres Commune de Champvans	10 146.00 €
Wifi commun aux 2 écoles, NAS	3 218.99 €		
Maintenance prolongée et main d'œuvre, installation	2 730.83 €		
TOTAL	17 146.00 €	TOTAL	17 146.00 €

Vote : Unanimité

es délibérations du Conseil



• Adhésion au service TICE (Technologie d'Information et de Communication pour l'Enseignement) du SIEC

- M. Le Maire expose : Par sa délibération du 26/11/2016, le Comité Syndical du SIEC a précisé les conditions d'adhésion au service mutualisé TICE proposé par le Service Informatique et TIC (SITIC).

- Ce service mutualisé n'est pas directement lié à une intervention avec coût déterminé pour chaque collectivité mais s'inscrit dans une logique d'actions et de moyens partagés.

- À compter du 01/01/2017, pour toute collectivité adhérente au Service Informatique et TIC du SIEC, la collectivité pourra bénéficier d'un service mutualisé dénommé « TICE » déterminé comme suit :

▶ Un forfait initial « TICE » de 920 €, la 1^{ère} année, correspondant à 2 journées d'accompagnement et comprenant : l'inventaire informatique des sites des écoles, l'écoute et l'analyse des besoins de la collectivité, les opérations d'accompagnement pour la commande publique des équipements et pour la maintenance des matériels informatiques et de télécommunications, le contrôle, la formation initiale et l'assistance apportés par l'équipe du SITIC, le coût de gestion du SITIC.

- Au-delà de ces 2 journées, les journées suivantes seront facturées selon le temps réel passé et selon les conditions financières indiquées dans la convention MADS.

- Un dispositif intégré d'enseignement numérique qui contient les outils de pilotage de la classe et de synchronisation des ressources éducatives, un dispositif de sécurité informatique (Firewall) et un hébergement des données des classes sont proposés à 80 € par mois jusqu'à 16 terminaux.

- A partir de la seconde année d'adhésion, une cotisation de maintenance des matériels et logiciels sera appliquée par collectivité

▶ Un forfait initial « TICE-MAINT » de 230 € sera appliqué
▶ Un coût de maintenance au nombre d'équipements validés avec l'adhérent : PC fixe = 20 €, PC portable = 50 €, tablette = 10 €, vidéoprojecteur interactif ou non = 50 €, imprimante jet d'encre = 15 €, écran inférieur à 27 pouces = 10 €, valise ou chariot = 20 €

- Au-delà de la 1^{ère} demie journée (230 €), les journées suivantes seront facturées selon le temps réel passé.

Vote : 13 Pour – 1 Abstention

• Subvention Foyer coopératif du collège de Damparis et du collège Maryse Bastié 2017/2018

Les foyers coopératifs des collèges Jean Jaurès de Damparis et Maryse Bastié à Dole participent au financement d'activités péri-éducatives (sorties, voyages, clubs, activités culturelles diverses).

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention pour l'année scolaire 2017/2018 de 15 € par élève domicilié à Champvans scolarisé dans les collèges Jean Jaurès de Damparis et Maryse Bastié à Dole pour leur foyer coopératif.

- A titre d'information 31 élèves fréquentent le collège Jean Jaurès de Damparis et 5 le collège Maryse Bastié.

Vote : Unanimité

Personnel

• **Bons de Noël** : Le Conseil Municipal, décide de porter à 65 €, à partir de ce jour, les bons de Noël attribués aux agents communaux ayant des enfants de moins de 16 ans dans l'année en cours. Les bons seront délivrés sous la forme de chèques CADHOC

Vote : Unanimité

• **Allocation d'une prime annuelle pour le personnel non-titulaire**: M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer au personnel non titulaire suivant, une prime égale à 50% du salaire brut au prorata du temps de présence : - Nathalie BONJOUR - Nisserine LAMRI - Isabelle MADDOZ - Mickaël LALLIGANT - Corentin DEGAY, ainsi qu'une prime de 150 € brut à Chloé PROST-DUMONT (apprentie ATSEM)

Vote : Unanimité

Information

• **Monsieur le Maire** présente les travaux sur les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) suite à la commission locale de Randonnée à Dole le 19 octobre dernier.

Comment se protéger du froid ?

• **À l'extérieur des précautions cruciales** : si vous êtes fragile ou vulnérable. (*Insuffisance cardiaque, respiratoire, angine de poitrine ; asthme ; personnes âgées ou handicapées*).

Limitez au maximum les activités extérieures : Évitez de sortir le soir et la nuit, car le froid est alors plus intense.

• **Avant d'aller dehors**, couvrez-vous la tête. C'est une partie du corps par laquelle peut se produire jusqu'à 30 % de déperdition de chaleur corporelle. Habillez-vous chaudement, avec plusieurs couches de vêtements superposés dont une, extérieure, imperméable au vent et à l'eau. Enfilez aussi des gants, des moufles et des chaussettes épaisses. Ne portez pas de vêtements humides. Mettez des chaussures suffisamment larges et imperméables, pour prévenir les engelures aux orteils.

• **Une fois dehors, restez vigilant** : Évitez les expositions prolongées au froid et au vent. Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques. Maintenez un certain niveau d'exercice régulier (marche), sans pour autant entreprendre d'effort important ou brusque.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez les secours d'urgence :
(☎ SAMU : 15 – Pompiers : 18)



- 3 COUCHES de vêtements c'est l'idéal
- Choisir des sous-vêtements qui évacuent LA TRANSPIRATION
- FIBRE POLAIRE = meilleure isolation que la laine
- Se COUVRIR les EXTREMITES les mains mais aussi la tête.
- Se COUVRIR le NEZ et la BOUCHE pour respirer moins d'air froid



es délibérations du Conseil



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2017

Sous la Présidence de Monsieur Dominique MICHAUD, Maire.

Présents : Jean-Pierre CHARTON, Guy LAURENT, Chantal BELIN, Thierry DESTOMBES, Sylvie DUCUGNON, Anne GARNIER, Jean-Bertrand GONNET, Edith LAVRUT, Patrice MIGNOT, Hervé MILLOT, Alexandra TERRIER.

Absents excusés : J. LEBAIL, (Procuration à G. LAURENT), T. MADER. (Procuration à J-P CHARTON), A. TERRIER (Procuration à P. MIGNOT), A. CARO.

Secrétaire de séance : JP. Chartron

Présents : 11 - Votants : 14

Finance

• **Engagement Liquidation et Mandatement des Dépenses Investissement M14 - Commune**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2017 hors crédits afférents au remboursement de la dette.

BP 2017- Chapitre 20. (Immobilisations corporelles) : ⇒ Budgétisé : Néant € ⇒ Soit : Néant €

BP 2017- Chapitre 21. (Immobilisations corporelles) : ⇒ Budgétisé : 120 120 € ⇒ Soit : 30 030 €

BP 2017- Chapitre 23. (Immobilisations en cours) : ⇒ Budgétisé : 196 110 € ⇒ Soit : 49 029 €

Vote : Unanimité

• **Engagement Liquidation et Mandatement des Dépenses Investissement M49 - Assainissement**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2017 hors crédits afférents au remboursement de la dette.

BP 2017- Chapitre 20. (Immobilisations corporelles) : ⇒ Budgétisé : Néant € ⇒ Soit : Néant €

BP 2017- Chapitre 23. (Immobilisations en cours) : ⇒ Budgétisé : 267 153 € ⇒ Soit : 66 888 €

Vote : Unanimité

• **Engagement Liquidation et Mandatement des Dépenses Investissement FORET**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2017 hors crédits afférents au remboursement de la dette.

BP 2017- Chapitre 21. (Immobilisations corporelles) : ⇒ Budgétisé : 232 968 € ⇒ Soit : 58 242 €

BP 2016- Chapitre 23. (Immobilisations en cours) : ⇒ Budgétisé : 37 000 € ⇒ Soit : 9 250 €

Vote : Unanimité

• **Décisions modificatives depuis le compte « dépenses imprévues »**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions modificatives suivantes :

▸ Budget Communal n° 2 : Diminution au chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) de 5 000.00 € et augmentation au chapitre 011 (charges à caractère général) de 5 000.00 €

▸ Budget Forêt n° 2 : Diminution au chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) de 1 200.00 € et augmentation au chapitre 011 (charges à caractère général) de 1 200.00 €

• **Budget Commune - Décision modificative n°3**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions modificatives de régularisation prise au budget communal :

- Augmentation des crédits ouverts aux chapitres :

- D 011 Charges à caractère général 6 350.00 €

- R 70 Produits des services 4 768.00 €

- D 77 Produits exceptionnels 6 350.00 €

Vote : Unanimité

Personnel

• **Le Maire expose aux membres du Conseil qu'une réforme du régime indemnitaire des agents sera mise en place en 2018.**

Les primes actuelles seront remplacées par un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Les modalités de l'instauration de ce nouveau régime indemnitaire seront examinées en commission « Personnel », soumises au Centre de Gestion avant d'être votées par le Conseil Municipal.

A partir du 1^{er} janvier 2018, le secrétariat sera assuré par deux agents au lieu de 3 précédemment.

Suite à cette modification les heures d'ouvertures du secrétariat sont modifiées comme suit :

Lundi et jeudi : 9h à 12h - Mardi et vendredi : 14h30 à 18h - Fermé le samedi. (Voir page 13)



es délibérations du Conseil



Foncier

- **Acquisition des Parcelles ZM 124 & ZM 125** : Le Maire expose aux membres du Conseil que les parcelles ZM 124 et ZM 125 présentent un intérêt pour l'aménagement futur pour réaliser des travaux de sécurisation de la route de Foucherans. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide l'acquisition des parcelles ZM 124 & ZM 125 d'une surface de 1920 m² appartenant à Mme MARTIN Jeannine pour un montant de 384.00 €. Il mandate le Maire pour l'accomplissement des formalités relative à cette acquisition. **Vote : Unanimité**

Assainissement

- **Le Maire informe le Conseil** de l'état d'avancement des négociations foncières entre les différents riverains de la future extension de réseau d'eau usées entre la rue Sous-Plumont et la rue Jean Rostand.

Affaires scolaires

- **Crédits de fonctionnement et d'investissement 2018 de l'école** : Les effectifs de la rentrée scolaire 2017/2018 sont de 139 élèves pour l'école de Champvans. Le Conseil Municipal, accepte la répartition suivante des crédits au budget communal 2018 :

Frais de fonctionnement :			
Produits pharmacie	300€	Fournitures scolaires	5 000 €
Fournitures d'entretien	1 100€	Photocopieur	2 000 €
Fournitures administratives	500 €	Documentation générale (Abonnements)	240 €
Fournitures informatiques	500 €	Frais d'affranchissement	100 €
Papier (1 ramette = 2,95 €)	350 €	Frais de télécommunication (Tel + Internet)	1 100 €
Sous total frais de fonctionnement : 11 190 €			
Transport : (Musée, visites, ski ...)	1 800 €	Piscine : (Entrées : 350 € - Transport : 400 €)	750 €
Visites & découverte : (Ex : Classes transplantées)	1 200 €	Intervenants (Ex : Projet culturel)	3 200 €
TOTAL FONCTIONNEMENT			18 140 €
Investissements			
E.N.I.R Equipement Informatique	10 146 €	Livres	500 €
Acquisitions matériel divers	1 000 €	TOTAL INVESTISSEMENT	11 646 €
TOTAL GENERAL : 29 786 €			

Vote : Unanimité

Etat civil

- **Numérisation, indexation et intégration des actes des registres d'état-civil:**

Le Maire, vu l'accord-cadre de fournitures courantes et de services conclu le 30/06/2017 entre le SIDEC du Jura et la SARL Numériser, relatif à la numérisation des actes, l'intégration et la conservation des registres d'état civil, et en particulier la mise au point du marché portant sur la facturation des services à chaque collectivité adhérente au SIDEC et bénéficiaire des prestations, expose :

- qu'afin d'améliorer la conservation des registres en réduisant la manipulation de ces derniers, et le service rendu aux usagers en facilitant la délivrance des actes, le SIDEC propose aux communes adhérentes la numérisation de leurs registres d'état civil,
- que pour ce faire le SIDEC a adhéré à un groupement de commande coordonné par le SICTIAM, et suite à l'appel d'offres réalisé par ce dernier, la Société NUMERIZE a été retenue pour un coût de 0.40 € TTC par acte.
- que les actes d'état civil seront ensuite intégrés dans le logiciel métier de la Commune par le SIDEC pour un coût de 920 €, équivalent à 4 MADS (mise à disposition des services).

Vote : Unanimité

Les Croqueurs Jura Dole et Serre vous présentent leurs meilleurs vœux
www.croqueursjds.free.fr

☞ **Pour bien commencer l'année 2018, samedi 20 janvier: TAILLE D'ENTRETIEN DE POMMIERS**
Rendez-vous au verger Ledoux (face au cimetière sud de Dole, rue du Val d'Amour), démonstration de taille gratuite et ouverte au public, de 14h à 16h30

☞ **Samedi 10 février: TAILLE DE RESTAURATION DE POMMIERS / POIRIERS**
Rendez-vous au verger de CHAMPVANS, démonstration de taille gratuite et ouverte au public de 14h à 16h30.

La Mairie vous informe

Etat civil

• Naissances

Maéva BÉRINI

née à Dole le 20 septembre 2017

Justine, Catherine, Laurence CHARPIOT

née à Dole le 24 septembre 2017

Victoire, Isabelle, Joséphine, Antoinette SORNAY

née à Dole le 23 septembre 2017

Mathys, Lukas GOUX

né à Dole le 13 octobre



• Décès

GALLOIS Liliane veuve RODOT

décédée le 14 septembre 2017

BONGAIN Michel

décédé le 8 octobre 2017

ROBARDET Denise veuve BONNOT

décédée le 8 novembre 2017

CHENEVOIS Maurice

décédé le 14 novembre 2017

GOUTENOIR Geneviève veuve RICHARD

décédée le 22 novembre 2017

GRAND Marie Andrée veuve LEGROS

décédée le 5 décembre 2017



Infos & divers

Recensement obligatoire

RAPPEL : Les jeunes **HOMMES**
et jeunes **FILLES** nés en 2002

doivent se présenter à partir de leur anniversaire
au secrétariat de Mairie pour y être recensés.

(Se munir du livret de famille des parents).

Une attestation de recensement indispensable

pour toutes les inscriptions aux examens scolaires ou
administratifs et au code de la route, vous sera délivrée.

PACS (Pactes Civil de Solidarité)

Depuis le 1^{er} novembre,
pour les personnes domiciliées
sur la Commune, les **PACS** ne sont
plus enregistrés au tribunal d'instance
mais en mairie, où vous pouvez aussi
retirer votre dossier.

L'enregistrement du PACS ne fait pas l'objet
d'une cérémonie particulière.



Opération Brioches

13 608 brioches vendues

pour un montant brut de **69 109,10 €**.

Champvans = 152 brioches = 775 € récoltés.

Bénéfice net de 51 165,03 €. (Frais : 19 944,07 €)

L'A.P.E.I., association des parents et amis
des personnes handicapées mentales, vous remercie.



Changement d'horaires du secrétariat

A partir de janvier 2018 les
horaires d'ouverture du secrétariat
de Mairie changent. (voir page 11)

Le **mardi** et le **vendredi**, les horaires
sont étendus jusqu'à **18h**, par contre
le secrétariat sera **fermé le samedi matin**.



Ouverture du secrétariat (2018)

Lundi : 9h à 12h	Jeudi : 9h à 12h
Mardi : 14h30 à 18h	Vendredi : 14h30 à 18h
Fermé le mercredi	Fermé le samedi

SICTOM

Horaires 2018
des déchèteries du
SICTOM de la zone de Dole



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

HIVER 2018 :

(Du 2 janvier au 25 mars puis du 15 octobre au 31 décembre)

- **Brevans** : Lundi au samedi 9h-11h45 et 14h-16h45
- **Dole** : Lundi au samedi 9h30-11h45 et 14h-16h45
- **Tavaux** : Lundi 14h-16h45 (fermé le matin);
Mardi au samedi 9h-11h45-14h-16h45

ÉTÉ 2018 :

(Du 26 mars au 14 octobre)

- **Brevans** : Lundi au vend 9h-11h45 et 13h30-17h30
Samedi 8h30-11h45 et 13h30-17h45
- **Dole** : Lundi au samedi 9h-11h45 et 14h17h30
- **Tavaux** : Lundi 13h30-17h30 (fermé le matin)
Mardi au vend 8h30-11h45 et 13h30-17h30
Samedi 8h30-11h45 et 13h30-17h45

Collecte de déchets

- **Bacs jaunes** (ex bacs bleus) :
Vendredi les semaines paires
Vendredis 26 janvier, 8 et 23 février,
8 et 23 mars, 20 avril, 18 mai
Samedi 7 avril au lieu du vendredi 6 (Lundi de Pâques)
Samedi 5 mai au lieu de vendredi 4 (1^{er} mai)



- **Bacs gris: Les vendredis sauf :**
Samedi 7 au lieu du vendredi 6 (lundi de Pâques)
Samedi 5 mai au lieu du vendredi 4 (1^{er} mai)
Samedi 12 mai au lieu du vendredi 11 (Jeudi de l'ascension)
(Les sacs déposés à côté du bac gris ne seront pas ramassés)

- **Bacs à verre et bacs à papier**

Les bacs sont au parking du cimetière, parking du champ de fête, au parking du stade, aux ateliers municipaux (29 r de Dole) et à proximité du quai à déchets verts (ex gare).

L'atelier "LIRE & CRÉER" de la Bib'
a réuni plus de 25 personnes
mercredi 6 décembre 2017 :

Découverte de livres et kamishibai avec Sylvie mais aussi activités de création ludique avec Myriam, Edith, Jacqueline et Marie-Christine (sculptures de livres par pliages des pages, des étoiles et des "boules" en origami...) suivies d'un goûter de Saint-Nicolas servi par Brigitte.



- Danièle s'est jointe à l'équipe pour réaliser un sapin de papier et étiqueter les livres catalogués par Sylvie :
Déjà plus de 3700 titres de nos collections sont décrits en ligne sur le blog.

Plus d'infos sur notre blog :
<http://mabib.fr/champvans39/>

Nouveaux horaires d'ouverture 2018

- Les scolaires bénéficieront toujours d'un accès privilégié à la Bib' les lundis et jeudis de 15h45 à 17h30
- Ouverture au public : 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h30 - Mercredis : de 11h à 13h & Samedis de 10h à 12h30

Vacances scolaires,
vérifiez sur le blog les dates d'ouverture



Sans oublier les animations ponctuelles

Apéro' lectures :

1^{er} lundi du mois à 18h - 5 février, 5 mars (pour adultes).

- ☞ **Atelier créatif** : Le samedi 13 janvier de 15h à 17h
Sculptures de livres... (pour adultes, inscrits).
- ☞ **BB - Bib'** : Le samedi 20 janvier à 9h30 et le 3 mars.
Eveil à la lecture pour les tout-petits (6 à 36 mois si inscrits).
- ☞ **Café numérique du Grand Dole** : Le mercredi 7 février à 15h
(pour les inscrits aux médiathèques de Dole...)
- ☞ **Rencontre avec Philippe Koeberlé**,
auteur bisontin de polars-nature : le samedi 3 mars à 15h (pour tous).
- ☞ **Atelier créatif** : Le mercredi 14 mars de 15h à 17h
(pour les enfants de plus de 7 ans, inscrits).
- ☞ **« La Bib' lit haut »** : Des contes pour petits & grands
ou présente un kamishibai (sur rendez-vous avec Sylvie).



L'inauguration



Lors de
l'inauguration
officielle de la Bib'
Raymond LEFEVRE
et de la salle
André SEGUIN,
ce
"nouveau complexe"
a montré
tout son potentiel.



Les officiels au complet (De gauche à droite) :

P. SAUTREY (Maire de Monnières) - **G. COUTROT** (Maire de Sampans) - **S. VERMEILLET** (Sénatrice)
C. FRANÇOIS (Maire de St Aubin) - **J-P. FISCHER** (Président du Grand Dole) - **J-M. SERMIER** (Député)
D. MICHAUD (Maire de Champvans) - **C. RIOTTE** (Vice-présidente du Conseil départemental) - **J-B. GAGNOUX** (Maire de Dole)

Un bel outil pour Champvans, dont les travaux se sont déroulé en 2 tranches :

- **Tranche 1** : Rénovation de la Salle André Seguin, ventilation de l'ensemble du bâtiment, reconstruction des sanitaires au rez-de-chaussé, rénovation de la cage d'escalier Est, sécurisation du bâtiment.
- **Tranche 2** : Rénovation complète de la bibliothèque et de la salle de lecture

Le coût a été de 510 K€, les subventions de l'état de 150.000 €, du Conseil Général de 62.286 € et nous avons pu obtenir 5.871 € de fonds parlementaires pendant qu'ils existaient encore !

(La maçonnerie a été réalisée par Palanghi, la charpente couverture par Pedron, les menuiseries extérieures par Dougnier, les menuiseries intérieures par Maignan, la plâtrerie peinture par Polypeint, les carrelages par C2C, le sol PVC par Perrin-Mazier, la plomberie par Nouveau, l'électricité par Perrard et le chauffage ventilation par Molin.)



Anne-Marie LEFEVRE et André BESSON

- **Ce samedi 7 octobre 2017 était aussi la journée mondiale du sourire**, avec de belles rencontres entre le public et six auteurs de Franche-Comté, tous très impliqués dans leur travail de recherche et d'écriture, motivés par l'envie de présenter et dédicacer leurs divers ouvrages pour petits et grands:
Adeline Demesy, André Besson, Françoise Terret, Alain Goy, Jean-Claude Charnoz et Catherine Demesy...

On fit ainsi le plein de sourires et en prime les cinq gagnants de la tombola ont reçu un livre offert par le Foyer rural, au choix et dédicacé par l'auteur !



- En même temps, dans la Bib', un atelier créatif avec Myriam et Jacqueline pour sculpter des livres par pliages de ses pages.

- Bravo à Myriam Michaud pour ce bel hommage à Raymond Lefèvre dont les petits-enfants ont reconnu le portrait sculpté par elle dans

un livre "dés herbé" exposé à l'entrée de la bibliothèque, qui désormais porte officiellement son nom.



Venez le découvrir en visitant votre Bib' - Accès libre pour tous !



Les copains fêteront le dixième anniversaire de la traversée du Grand Dole les 15 et 16 septembre 2018 !

L'assemblée générale
du 10 novembre 2017 a reconduit

Laurent PETREK : Président
Christian MAIRET : Vice-président
Patrick LE BAIL : Trésorier - Jeannine LE BAIL : Secrétaire
Sandrine JEANMAIRE : Vice-secrétaire

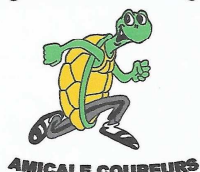
- La sortie à LARH en car les 25 et 26 Novembre à l'occasion de la course de la S^T Nicolas a réuni une trentaine de participants, coureurs et marcheurs. Le week-end s'est terminé par une visite d'une brasserie et un marché de Noël fort apprécié par tous les participants qui se sont promis de se retrouver l'an prochain !

Autres dates à retenir :

- ☛ 22 janvier : présentation des Vœux aux adhérents et aux habitants de Champvans en espérant leur participation à la TRAVERSÉE 2018
- ☛ 14 mai : Conférence à la salle des fêtes (thème à déterminer)
- ☛ 8 juin : présentation de la TRAVERSÉE à la salle A. SEGUIN
- ☛ 19 Octobre : remise des bénéfices



CAC 39 CHAMPVANS



Le **CAC 39** (*Champvans Amicale Coureurs*) est une Association sportive dont les membres (41 pour la saison 2017/2018) pratiquent la course à pied. Nous participons à de nombreuses courses sur route (10 km, semi-marathon, marathon) et trails.

Nous organiserons
le **2 avril** (lundi de Pâques), la
"**Course nature des 3 Monts**"

d'environ 13 km qui remplacera
"**Les Foulées de Champvans**".

Le parcours partira de la Salle des Fêtes et traversera les communes de Sampans et Monnières pour revenir sur Champvans.

Une marche de 10 km complètera cette journée.

Nous vous attendons nombreux sur la course ou la marche.

Les personnes intéressées pour rejoindre le CAC 39 peuvent venir à l'entraînement le mercredi à 18h devant le stade de foot de Champvans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez :
Consulter notre site www.cac39.com
Contacter Pascal TAGLIAFERRO au 06.33.23.96.98



Marathon Pasteur
2017



la vie associative



La Clé des Chants

La chorale de la clé des chants de Champvans sera présente à plusieurs temps forts de cette année :

♫ Dès le **dimanche 14 janvier**, c'est le **LOTO** à la salle des fêtes, animé par Brigitte !

♫ Puis viendra le traditionnel salon

Vins & saveurs

SAMEDI 3 MARS ... pour sa **9^{ème}** édition

14H → 18H

DIMANCHE 4 MARS

10H → 17H

SALLE DES FÊTES

- Nous espérons autant de succès que celui de 2017. Ce sera l'occasion de retrouver pas moins de 12 viticulteurs fidèles à notre salon et venus de régions différentes et 8 artisans régionaux pour déguster : chocolat, foie gras, charcuterie, bière...

- Comme l'année dernière, une animation-dégustation à l'aveugle permettra de découvrir et gagner des vins. Quant au prix d'entrée, il n'a pas changé 5€ avec un verre de dégustation et un billet de tombola.

Pour notre chorale, c'est notre façon de participer à l'animation du village qui nous accueille pour nos répétitions tous les mardis de 20 à 22h.

♫ Autre temps fort de notre chorale

le concert de l'année samedi 7 avril
à la salle des fêtes.

Notre chef Florence Grandclément a voulu marquer le 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14 - 18 ; aussi nous interpréterons

l'oratorio pour la paix

Pour ce grand spectacle, nous serons accompagné de la chorale *Chœur à Cœur*, d'une chorale d'enfants et de l'orchestre de l'école de musique du Nord-Jura.

Nous réservons notre 1^{ère} prestation pour Champvans avant de poursuivre dans d'autres lieux. Retenez donc cette date en espérant que la salle sera assez grande pour accueillir un nombreux public.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons une BONNE ANNEE 2018 remplie de paix, d'amour et ...de musique.



SALLE DES FÊTES

Vins & saveurs

SAMEDI 3 MARS 14H → 18H

DIMANCHE 4 MARS 10H → 17H

2018 9^{ème} ÉDITION

5€ AVEC 1 VERRE OFFERT !

DÉGUSTATION, VENTE, RESTAURATION RAPIDE

BANDA JAZZ



Fidèle à sa tradition, ce sont des vœux très swing et funky que le Banda Jazz vous présente pour cette nouvelle année 2018, que nous souhaitons riche en événements musicaux.

Notez dès à présent que la **SOIREE CABARET** se tiendra à la salle des fêtes le **SAMEDI 10 MARS** à partir de 20h30.

• Fort du très gros succès de cette merveilleuse soirée passée l'an dernier, le Banda Jazz vous propose de reproduire le format que nous vous avons présenté. Dans cette optique, nous aurons la joie de retrouver la participation des danseurs de Lindy Hop de l'école de danse Denis Bares de Besançon : affutez vos escarpins ! Ils accompagneront de nouveau la prestation de votre groupe de jazz local préféré, et nous vous préparons une deuxième partie où nous accueillerons un deuxième groupe surprise un indice : du Jazz, du Blues et c'est un cas lédonien."

MERVEILLEUSE ANNÉE A VOUS TOUS DE LA PART DU BANDA



la vie associative



VŒUX Que cette année soit riche de rêves, de joie partagée, de rencontres et de solidarité.

Les bénévoles du foyer rural s'engageront cette année encore pour contribuer au lien social et à l'animation dans le village ; ils vous attendent pour partager vos passions au sein des sections existantes, participer à ces plaisirs simples qui construisent le bonheur et vous présentent ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 .

AGENDA à la salle des fêtes, rue de la gare à Champvans

Art de vivre et patrimoine

Samedi 27 janvier à 20h
et
dimanche 28 janvier à 14h30
« JURA , Terre de ... »

Le FOYER RURAL de Champvans
" Section Art de Vivre et Patrimoine "
présente

JURA, Terre de...

Saynètes évoquant une période de la vie de 6 jurassiens célèbres entrés dans notre Histoire

Samedi 27 Janvier à 20h
et Dimanche 28 à 14h30

Entrée: 5€ (gratuit pour les enfants)

Salle des Fêtes

Fondue

et soirée dansante animée
par BEST Animation :
le samedi 17 février à 20h30



Tarifs : 20€ (adhérents 2018), 22 € (non adhérents) 15€ (- de 10 ans)
Règlement à l'ordre du Foyer Rural à déposer avant le 09/02 chez
Jacqueline et Daniel LABRUT 1 rue de la poste Champvans .
Tél : 03.84.72.86.16 – 07.67.27.24.40

Théâtre

les vendredis 16 et 23 mars ,
samedis 17 et 24 mars à 20h30
et dimanches 18 et 25 mars à 14 h 30

en lever de rideau, la troupe des ados jouera
"casting zéro étoile" puis la troupe adultes jouera
"on ne va pas se laisser abattre"

Téléthon

Cette année encore, l'équipe coordonnée par Jacques Lavrut a joint le caritatif et l'animation au sein du village :
Une soirée Beaujolais nouveau le jour de sa sortie et durant le week end du téléthon : stand de vente huitres et escargots au centre du village, vente de gâteaux aux Champvannais, concert du samedi soir de plus de 300 personnes avec en point d'orgue, les infidèles et pour terminer une après midi jeux à la salle des fêtes où le château gonflable a côtoyé les jeux en bois. **Toutes ces actions ont permis de collecter 3791,30 €**

70 ans du Foyer

Coordonnée par Martine Herbert, l'équipe des bénévoles du foyer rural s'est mobilisée tout le week end du 21 et 22 octobre proposant présentation des sections, d'artisans locaux et repas.

Un "timbre-poste spécial Champvans" vendu avec enveloppe ou carte postale de Champvans, à l'occasion des 70 ans du FRC, est encore disponible à la bibliothèque...



Soirée des champions

Le 24 novembre 2017. C'est une première décidée par le comité départemental de pétanque d'honorer ses jeunes champions. L'Amicale pétanque Champvans Foyer Rural s'est portée volontaire pour organiser cette soirée où 30 jeunes jurassiens, champions du Jura et de Franche-Comté 2017, accompagnés de leurs parents et de leurs éducateurs étaient invités. Environ 90 personnes en compagnie de notre Maire Mr Dominique Michaud se sont retrouvées salle André Seguin pour ce moment très convivial. Chaque joueur fut récompensé par un trophée souvenir et il leur a également été remis leurs diplômes de champions.



- En présence de Mr Paulo De Bastos président du comité départemental, Michel Bourgeon président du club local et président de la commission des jeunes a relaté le travail fourni dans les clubs par les éducateurs et initiateurs pour encadrer cette jeunesse jusqu'au plus haut niveau régional voir plus. Les personnes formées en 2017 ont reçu leur carte d'initiateur.
- En fin de cérémonie, Mme Nathalie Guardet membre de la commission des jeunes du Jura a été récompensée pour son dévouement et son investissement.
- Cette soirée s'est poursuivie autour d'un buffet dînatoire offert par le comité du jura de pétanque et la municipalité.



Merci à tous les participants.



Les samedi 23 et dimanche 24 septembre, 19 familles dont une nouvelle se sont rendues à Hüffenhardt dans le cadre des échanges franco-allemands

• Dès l'aube, nos correspondants ont participé autour du fournil nouvellement rénové, de Kälberzhausen, à la confection de pains et de gâteaux. Ce fournil reconstruit au centre du village est mis à disposition des résidents et des associations afin de favoriser les rencontres. C'est dans cet esprit de partage, que nous avons été accueillis. Sous un soleil radieux, un vin d'honneur et un repas régional agrémenté d'un concert nous ont été proposés.

Après ce moment convivial, chacun se retrouve dans sa famille d'accueil, n'est-ce pas aussi un moyen de favoriser les liens ? C'est l'occasion pour certains de mettre en pratique l'allemand appris lors des cours dispensés sur Champvans durant l'année.

• Réveil matinal le lendemain pour un départ vers Schwäbisch Hall. Ville médiévale qui doit sa prospérité à une source d'eau saline. Grâce aux explications de nos guides, nous avons eu l'opportunité de découvrir cette ville et son l'histoire.



C'était aussi l'occasion de visiter une galerie d'art (Kunsthalle Würth) et d'apprécier tableaux et sculptures. Quelle surprise d'y voir une œuvre du peintre Gustave Courbet !

Rendez-vous nous a ensuite été donné au sommet d'une ancienne brasserie avec une vue imprenable sur la cité. Le déjeuner avec nos correspondants nous a permis de continuer nos échanges et de goûter de nouvelles saveurs.

Le week-end a passé si rapidement, qu'il était déjà l'heure de se quitter avec la perspective de se revoir à Champvans en 2018.

• Une famille allemande, récemment retraitée et parlant très bien français est en attente de correspondants français (Être Champvannais n'est pas une obligation).

Vous pouvez prendre des renseignements sans engagement auprès de Franck Blondelle. Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être bilingue pour intégrer le jumelage.

**Le Comité de Jumelage vous souhaite
une belle et heureuse année 2018.**

Contact : F. Blondelle 03 84 82 13 12 - fetf.blondelle@free.fr

accueil de loisirs: "les galopins" 20



Un retour sur les vacances d'octobre 2017 chez les Galopins,

Les vacances ont été rythmées par les thèmes : Bouges ton corps et Halloween !
Le corps était donc à l'honneur et nous avons pu créer, jouer, danser... avec celui-ci !

- Une boom de Halloween a été organisée, les enfants ont donc pu mettre leur plus "beau" costume et jouer aux rythmes des musiques !
- Des sorties ont été proposées : Piscine, patinoire, 1055 à Lons le Saunier, cinéma !
- Le stage de Hand-ball a été un vrai succès auprès des enfants !



Vivement... les vacances !

Les vacances de Noël à peine finies, voilà les dates des prochaines :

du lundi 12 février au 23 février 2018

Les modalités d'inscriptions restent les mêmes, si cela n'est pas fait un dossier Grand-Dole doit être complété pour toutes inscriptions !



Les mercredis d'Octobre, Novembre et Décembre

- Diverses activités ont été menées tout au long de ce trimestre. Activités manuelles, droit de l'enfant dans les locaux de Fréquence plus !!!
- Nous avons mis en place un projet « Marché de Noël » nous devons fabriquer des objets sur le thème de Noël afin de les vendre au profit de deux associations pour de jeunes enfants malades.

Le périscolaire :

- Sur le thème de Noël : Création, décoration, ont été apportés aux enfants sur les temps périscolaires !
- Un atelier TAP Culinaire a été mené tous les jeudis soir de 15h45 à 17h. Il a rencontré un vif succès !
 - A la rentrée de janvier 2018 un atelier TAP Initiation théâtre sera proposé aux enfants !
 - Pour les inscriptions périscolaires il n'y a pas de changement, toute inscription doit se faire avant le jeudi matin 9h pour la semaine suivante.



Contact : 03.84.82.57.65
alsh.ouest-champvans@grand-dole.fr